

## Finances

Le député d'Halifax (M. Stanfield) m'a posé une question à laquelle je n'ai pas eu le temps de répondre convenablement. Il est vrai qu'il y a deux ans, nous avons demandé aux provinces de ne pas emprunter sur les marchés étrangers. A l'époque, la raison était très simple. Le dollar canadien valait \$1.03 et les emprunts sur les marchés étrangers faisaient augmenter la valeur du dollar. Et cela était fort préjudiciable aux exportations canadiennes.

A l'heure actuelle, la situation n'est pas la même. Le dollar canadien ne vaut plus \$1.03, mais 89.73c. La situation est différente. Les gouvernements provinciaux n'empruntent pas sur les marchés étrangers pour des raisons économiques, notamment pour remédier au problème de la balance des paiements qui se pose constamment au Canada, dont le développement se poursuit. Je n'adresse aucun reproche aux provinces. Suivant l'avis de mes collaborateurs au ministère des Finances et d'accord avec le gouverneur de la Banque du Canada, j'étais persuadé que c'était l'initiative qu'il convenait de prendre, c'est-à-dire m'adresser cette fois-ci aux marchés étrangers pour emprunter. Nous avons pris cette décision hier après-midi. Je l'ai rendue publique de la façon habituelle. J'ai fait une déclaration à la fermeture des marchés. Nous en avions discuté dans mon bureau le matin, mais nous n'avions pas pu nous entendre. Après 5 heures, j'ai appelé mon sous-ministre pour lui donner l'autorisation. Même alors, nous avons changé quelque peu la formulation. Nous ne faisons pas une déclaration à la Chambre chaque fois que nous empruntons sur le marché. Il fallait bien que j'attende que le marché ferme pour annoncer cette mesure. Nous empruntons tous les trois mois.

**Une voix:** La Chambre siège pendant ce temps-là.

**M. Chrétien:** Nous siégeons tous les jours, mais que je sache, la tradition parlementaire n'oblige pas le ministre des Finances à faire une déclaration à la Chambre chaque fois qu'il a l'intention d'emprunter. Ce que j'ai fait n'a rien d'inhabituel.

Je suis extrêmement déçu de l'irresponsabilité dont l'opposition fait preuve en ce moment en cherchant à faire croire à un état de crise, alors que la valeur du dollar canadien est exactement ce qu'elle était en octobre dernier.

Certains rajustements s'opèrent actuellement dans notre économie. Des députés ont parlé de stimuler davantage l'économie canadienne. Le 1<sup>er</sup> janvier 1978, nous avons dépensé 3 milliards de dollars pour la stimuler. J'entendais l'autre jour le chef de l'opposition parler des éléments qu'il entendait faire figurer dans son propre budget; ainsi, son budget de l'An I serait de 2 milliards de dollars. Il entendait réduire les dépenses de 2 milliards de dollars. Il mettrait à pied 60,000 fonctionnaires.

**Des voix:** Ce n'est pas vrai.

**M. Chrétien:** C'est cet homme qui s'est levé à la Chambre des communes...

**Des voix:** Ce n'est pas ce qu'il a dit.

**M. Chrétien:** C'est ce qu'il a dit.

**Des voix:** Oh, oh!

• (2102)

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Le chef de l'opposition (M. Clark) invoque le Règlement.

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, je sais que le ministre des Finances ne voudrait jamais induire la Chambre en erreur. Je suis convaincu qu'il aura à cœur de corriger les renseignements erronés qu'il vient tout juste de faire consigner au compte rendu avec enthousiasme et de préciser que ma proposition—qui, je l'espère, sera adoptée et mise en pratique par le gouvernement—n'est pas de licencier des fonctionnaires, mais bien de bloquer le recrutement dans la Fonction publique. Le ministre des Finances reconnaîtra qu'il a eu tort de porter allègrement cette accusation, et j'espère qu'il acceptera que j'invoque le Règlement pour le reprendre, non seulement ici, mais partout ailleurs où il serait tenté de dénaturer ma position sans avoir à me faire face lorsque je rétablis les faits.

**Des voix:** Bravo!

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'admets que s'il ne remplace pas 60,000 personnes, ce n'est pas la même chose que s'il les licenciera purement et simplement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Chrétien:** Je suis heureux de voir que le député de Grenville-Carleton (M. Baker) est ici. Voudrait-il me dire ce qui arrivera à cette ville si l'on ne remplace pas 60,000 fonctionnaires?

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** En plein dans le mille!

**M. Chrétien:** Nous allons licencier uniquement 5,000 personnes sur une période de cinq ans, et l'opposition admet qu'elle n'en remplacera pas 60,000 autres. Cela se traduira par des millions et des millions de pieds carrés d'espace vide dans les immeubles du secteur privé à Ottawa.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Merci. C'est exactement ce que je voulais vous entendre dire.

**M. Chrétien:** Il fera d'Ottawa une ville fantôme. S'il a raison, j'ai fait un petit calcul et j'ai découvert que le maximum qu'il pouvait retirer de cette initiative serait 240 millions de dollars. Il lui manque encore 1,750 millions. Alors, il a suggéré deux autres projets, des projets magnifiques. Il veut abroger la loi sur l'examen de l'investissement étranger. J'ai consulté les livres et j'ai découvert que ce faisant, il économiserait uniquement 4 millions. Puis, il a dit qu'il voulait fermer le ministère des Affaires urbaines. Je me suis dit que cela devait représenter énormément d'argent, mais j'ai découvert que la fermeture de ce ministère ne rapporterait que 16 millions.

Il a fait ensuite une autre proposition formidable pour réduire les dépenses: faire passer la société Eldorado Mines au secteur privé. J'ai vérifié les livres pour constater qu'il s'agit d'une société de la Couronne rentable.